



**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 MARS 2018**

SEICHEPREY

Taux d'imposition :

Le conseil décide de maintenir les taux communaux au niveau actuel, à savoir :

Taxe d'habitation : 8.66% Foncier Bâti : 10.92% Foncier Non Bâti : 18.65%

A noter que les bases fiscales seront revalorisées de 1,24% tel que prévu dans la loi de finances.

Taxe d'Assainissement :

Le conseil décide d'augmenter la taxe d'assainissement de 2 cts d'euro. Celle-ci sera donc fixée à 1,07€ par m3, au lieu de 1,05€/m3 actuellement

CA 2017 Budget 2018 :

Commune : - Le Compte administratif est excédentaire de 82 966.75€ en fonctionnement et déficitaire de 29 831.09€ en investissement, soit un résultat net excédentaire de 53 135.66€.

- Le budget 2018 est équilibré en Investissement à 386 413.40€ et en fonctionnement à 164 770.66€

Assainissement : - Le Compte administratif est excédentaire de 1 903.95€ en fonctionnement et déficitaire de 4 406.14€ en Investissement.

Compte tenu de l'excédent antérieur celui-ci reste positif de 25 600.06€ en investissement

- Le budget 2016 est équilibré en fonctionnement à 20 373,75€ et il présente un excédent de d'investissement de 21 193.92€.

Subventions aux associations :

Le conseil reconduit les subventions aux associations à l'identique, soit :

-Alerte réanimation chirurgie Cardiaque :	65 €	- Association ELA projet MYELINE :	65 €
- Association les Puisatiers :	65 €	- Ass. des Jeunes sapeurs-pompiers :	40 €
- Centre de soins Brancion de Royaumeix :	65 €	- Comité de la FNACA de Thiaucourt :	40 €
- Souvenir Français :	40 €	- Gpe Sportif Thiaucourtois :	40 €
- Amicale du personnel communal et Interco.	65€	- Aînés ruraux Thiaucourt	40€

SIVM de l'Esch au MAD – modifications des statuts :

Suite à la création de notre nouvelle communauté de communes Mad & Moselle, et à l'adhésion de la commune de HAMONVILLE, il convient de mettre en concordance les statuts du SIVM.

Ces modifications sont validées par le conseil.

Travaux ONF :

Le conseil valide le devis présenté par l'ONF pour un nettoyage manuel des parcelles 21 et 23, pour un montant de 3 345.80€.

Etude Thermique:

Afin de faire une demande de subvention auprès de la Région Grand Est -pour les travaux de rénovation de l'ancien presbytère, il convient de réaliser au préalable, une étude thermique pour déposer notre dossier. Cette étude d'un montant de 2 640€ est subventionnée par la région à 70%

Inspection caméra :

Suite aux fortes pluies, l'entreprise Egouts services est intervenue Rue de l'Orme afin de déboucher la canalisation d'eaux pluviales. L'entreprise propose de réaliser une inspection caméra car il semble qu'il y est un obstacle en début de canalisation. Le conseil décide de sursoir à celle-ci dans l'immédiat et de la faire réaliser lors d'un prochain entretien.

Signalétique locale :

Dans le cadre d'une mise en conformité avec la loi concernant la signalétique en bord de voirie, le conseil accepte de prendre en charge les poteaux destinés à recevoir celle-ci. Les entreprises concernées prenant en charge le nombre de lames qu'elles souhaitent. Montant prévisionnel maximum pour la commune : 1 932€

Renouvellement de conventions :

- Dans le cadre de l'instruction du droit des sols (permis de construire, demande de travaux, ...) le conseil autorise le maire à signer la convention entre la CC Mad et Moselle et la CC du Bassin de Pompey qui fait office de service instructeur.

- Le conseil autorise le maire à renouveler l'adhésion de la commune au service informatique de l'association des Maires de M&Mlle. Coût annuel 1 550€ TTC

- Le conseil accepte l'adhésion de 120€ TTC pour la mise en place d'un site internet avec l'association des Maires de M&Mlle.

Le Maire,
Gérard ANDRE